

Le Circuit des 25 Bosses



Une randonnée proposée par Netra

Comme le nom l'indique, on effectue l'ascension de 25 buttes qui forment un tour de la Forêt des Trois Pignons. Une randonnée sportive, au milieu des rochers, qui constitue un excellent entraînement avant les randonnées en montagne de l'été.

N.B. Le dénivelé est sous-estimé : compter entre 800 et 900 mètres de dénivelé cumulé. Difficile de trouver plus en Ile-de-France, sauf à gravir et à descendre à pied trois fois de suite la Tour Eiffel... Compter entre 6 et 7 heures de marche.



Randonnée n°128156

Durée :	5h00	Difficulté :	Difficile
Distance :	15.16km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	239m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	237m	Région :	Forêt de Fontainebleau
Point haut :	120m	Commune :	Le Vaudoué (77123)
Point bas :	73m		

Description

Stationnement au Vaudoué, sur le parking situé au bout du Chemin de la Fontenelle. Accès par l'autoroute A6, sortie "Ury". Dépasser le parking du Rocher Cailleau, bien signalé, et prendre ensuite la première rue à droite en arrivant dans le village (le parking n'est pas signalé).

Balisage Rouge très dense sur tout le circuit. Seul l'accès depuis le parking (D) jusqu'au circuit proprement dit (1) fait l'objet d'un balisage d'une autre couleur, à savoir le Rouge et Blanc des GR®. A quelques endroits, on trouve des flèches et des points de couleur (Jaune, Orange ou Bleu) : ne pas en tenir compte, il s'agit de balisages pour des circuits de varappe pure. Compte tenu de la nature du terrain et de la grande sinuosité du parcours, il n'est pas possible de rédiger une description détaillée rocher par rocher ou virage par virage. La description qui suit fournit les axes généraux et les points de repère importants, comme par exemple les numéros de parcelles forestières qui figurent sur des écriteaux sur les arbres.

(D/A) Du parking, prendre à droite (Nord-Est) le Chemin de la Mée. Une centaine de mètres après, au niveau des parcelles n°168 et 169, croiser le Circuit des 25 Bosses (flèche double-sens Rouge sur un tronc d'arbre).

(1) Prendre le sentier à gauche. A un croisement en T, prendre à droite un chemin plus large puis atteindre un carrefour (parcelle n°164). Tourner à gauche à 90° dans un sentier qui monte. Atteindre le sommet du Rocher Guichot (première bosse). Virer alors à droite pour descendre. En bas de la descente, trouver un bon chemin dans un bois de pins et de bouleaux. Au bout de ce chemin, à un croisement en T avec le Chemin du Guichot (écriteau, parcelle n°164), prendre à gauche. Au croisement en T suivant, tourner à gauche dans le Chemin de la Plaine de la Mée (écriteau).

(2) Au croisement suivant (parcelles n°142 et 143), prendre à droite le Chemin des Sables du Cul de Chien (écriteau). A la fourche qui suit, prendre le sentier de gauche et monter. Au sommet de la côte, demeurer en crête avec une dépression à main droite (ancienne carrière de grès?), en ignorant les traces sur les côtés. Virer ensuite à gauche et descendre dans un chemin creux. En bas de la descente, tourner à droite à angle droit entre deux rochers. Traverser une zone sableuse avec de gros blocs de rochers. Contourner un gros bloc par la droite, poursuivre entre les rochers et aboutir à un large chemin.

Points de passages

- D/A Le Vaudoué**
N 48.36404° / E 2.527082° - alt. 74m - km 0
- 1 Départ du circuit proprement dit**
N 48.365494° / E 2.528562° - alt. 76m - km 0.2
- 2 Chemin des Sables du Cul de Chien**
N 48.371538° / E 2.520355° - alt. 76m - km 1.66
- 3 Chemin de la Plaine de Jean des Vignes**
N 48.375956° / E 2.513231° - alt. 74m - km 2.78
- 4 Mont Pivot**
N 48.380033° / E 2.510763° - alt. 94m - km 3.38
- 5 Rocher de Jean des Vignes**
N 48.383745° / E 2.5222° - alt. 101m - km 4.67
- 6 Chemin de la Vallée Close**
N 48.386845° / E 2.523101° - alt. 80m - km 5.06
- 7 Carrefour**
N 48.390564° / E 2.520612° - alt. 78m - km 5.65
- 8 Bifurcation à l'aplomb de la Butte de la Justice**
N 48.394967° / E 2.514116° - alt. 84m - km 6.54
- 9 - Pignon des Maquisards**
N 48.388747° / E 2.529893° - alt. 94m - km 8.11
- 10 La Maison Poteau**
N 48.390108° / E 2.533111° - alt. 108m - km 8.41
- 11 Croisement**
N 48.386973° / E 2.536437° - alt. 98m - km 9.01
- 12 Croisement avec le GR1**
N 48.384037° / E 2.542134° - alt. 105m - km 9.62
- 13 Chemin de la Gorge aux Poivres**
N 48.380232° / E 2.546447° - alt. 109m - km 10.21
- 14 Rocher de la Tortue**
N 48.375757° / E 2.542628° - alt. 106m - km 11.01
- 15 Poteau indicateur**
N 48.369435° / E 2.534903° - alt. 80m - km 12.27

(3) Traverser le large chemin (Chemin de la Plaine de Jean des Vignes, parcelle n°139) et poursuivre en face. Au croisement en T qui suit, prendre à droite. A la fourche qui suit (non figurée sur la carte IGN), prendre à droite pour une très brève montée. Plus loin, croiser le Chemin du Mont Pivot et continuer dans le sentier en face pour gravir le-dit Mont.

(4) Au sommet du Mont Pivot (écriteau), virer à droite (Nord-Est) et décrire un parcours en crête ou en contrebas côté droit au milieu des rochers. Atteindre un rocher que l'on peut soit gravir (mettre les mains), soit contourner par la gauche en repiquant après très rapidement à droite. Descendre enfin et contourner une barrière anti-érosion par la droite. Remonter et atteindre l'antécime du Mont Pivot (écriteau). Obliquer alors à droite et effectuer une brève descente jusqu'à un chemin. Poursuivre en face et remonter en appuyant sur la droite. Un petit pas de varappe facile permet d'atteindre le sommet du Rocher de Jean des Vignes (noter le calice gravé sur le rocher en contrebas sur la droite).

(5) Poursuivre à peu près à plat puis virer à gauche et descendre dans un dédale de rochers. A un croisement (non figuré sur la carte) poursuivre en face (parcelle n°129). Monter à nouveau et, au replat, obliquer à droite. Virer ensuite à droite, descendre brièvement et remonter pour atteindre un nouveau sommet (borne). Poursuivre à peu près à plat et, à une fourche, prendre le sentier de droite pour bénéficier d'un point de vue sur une "mer de sable". Repiquer à gauche puis descendre au milieu des rochers. En bas de la descente, contourner un rocher vertical par la droite et monter en sinuant. Arrivé en haut de la côte, cheminer à plat puis descendre dans un sentier avec des marches de bois. Atteindre le Chemin de la Vallée Close (écriteau, parcelle n°117).

(6) Traverser le chemin puis obliquer à gauche. Monter en pente douce sous pinède, obliquer à droite, monter en pente plus raide et atteindre le sommet de la Roche au Four. Virer à gauche pour la descente. Atteindre un carrefour sablonneux avec de petites maisons de bois sur la gauche (parcelle n°116).

(7) Prendre le 2^o sentier à gauche. Au bout, tourner à droite. Au croisement suivant, tourner à gauche. Aboutir à un carrefour à la hauteur de la Croix Saint-Jérôme. Obliquer à droite (Ouest-Nord-Ouest). A une fourche, prendre le sentier de droite.

(8) À l'intersection, tourner à droite et gravir la butte de la Justice de Chambergeot. Redescendre de l'autre côté. À une fourche, continuer tout droit (ignorer le sentier qui descend légèrement sur la droite). Cheminer à plat ou en légère descente. Traverser un chemin sablonneux (parcelle n°117) et monter franchement. Cheminer ensuite dans un paysage de platière (possibilité de passages humides). Obliquer à gauche pour descendre. Poursuivre à flanc de coteau. Monter à nouveau au milieu des rochers, en mettant les mains par endroits. Atteindre le Pignon des Maquisards, situé légèrement à droite du circuit.

(9) Revenir brièvement sur ses pas et poursuivre à droite le sentier en descente. Au bas de la descente, ignorer un sentier sur la droite et poursuivre en face en montant. Cheminer entre les fougères et, à une bifurcation, prendre le sentier de droite et descendre. Remonter ensuite, se faufiler entre les rochers et atteindre la Maison Poteau.

(10) Poursuivre à l'Est, à peu près à plat ou à flanc de coteau. Dépasser un abri sous rocher avec une inscription "Danger" (sans doute d'effondrement). Sinuer entre les rochers en mettant les mains quand il le faut. En arrivant dans un secteur plus dégagé, virer à droite et atteindre une sorte de clairière (vue sur le monument aux maquisards sur la droite). Poursuivre au Sud, au milieu des rochers et emprunter quelques "défilés" entre ces derniers. Descendre sous pinède et atteindre un chemin aux confins des parcelles n°114 et 118.

(11) Prendre le sentier en face et monter, en appuyant d'abord à gauche puis en repiquant sur la droite. Passer à une antécime (gros blocs de rocher), descendre puis remonter. Cheminer ensuite à peu près à plat au milieu des rochers. Obliquer à gauche pour éviter une faille entre hauts blocs. Virer ensuite à droite puis faire un pas de varappe pour suivre un "défilé" entre deux rochers. Au bout, ne pas manquer un virage à gauche puis un autre à droite. Poursuivre dans un dédale de rochers, emprunter des "défilés" plus ou moins étroits où il ne faut pas hésiter à mettre les mains. Bien suivre la balisage Rouge. Descendre enfin et rejoindre un sentier emprunté par le GR®1.

(12) Poursuivre en face et monter dans un chemin avec des marches de bois. Contourner un gros bloc de rocher par la gauche (clôture) et aboutir à un point de vue. Descendre au milieu des rochers, avec un passage en cheminée (possibilité de contourner par la droite). Remonter, passer par un beau point de vue puis descendre à nouveau avec des passages étroits entre rochers. Remonter sous pinède et atteindre un sommet (sans vue). Descendre et atteindre le Chemin de la Gorge aux Poivres (écriteau).

16 Carrefour avant la boucle du Rocher Cailleau
N 48.362129° / E 2.534785° - alt. 109m - km 13.48

D/A Le Vaudoué
N 48.36404° / E 2.527114° - alt. 74m - km 15.16

(13) Poursuivre en face (parcelle n°126) et monter dans un chemin plein Sud. Passer un point de vue, faire une brève descente et remonter. Passer sous un rocher puis atteindre un sommet. Descendre, d'abord de façon raide puis plus légèrement sous pinède. Traverser le Chemin des Potets (parcelle n°127) puis virer à droite en montant (marches de bois). Passer un sommet, redescendre, remonter sous pinède et atteindre le sommet du Rocher de la Tortue (écriteau).

(14) Descendre puis passer au pied d'un rocher en forme de tortue (d'où le nom du sommet précédent). Poursuivre la descente dans un agréable sentier sablonneux. Traverser un chemin plus large (parcelles n°149 et 148) et atteindre le Chemin de Melun au Vaudoué. Poursuivre en face dans un sentier qui remonte légèrement. Traverser une petite zone sableuse. Plus loin, monter sur une dalle de rocher (possibilité de contourner par la droite). Poursuivre dans un sentier sablonneux qui sinue entre les rochers. Demeurer quelque temps à plat puis descendre, toujours en sinuant entre les rochers. Aboutir à un poteau indicateur.

(15) Prendre à gauche à angle droit en direction de Potala. Traverser un chemin pavé et monter en pente raide. Redescendre en pente plus douce. Au bas de la descente (arbre en face avec une balise Rouge), tourner à gauche. Retrouver un chemin venant de la droite et prolonger sur la gauche. Obliquer ensuite à droite en montant dans un bon sentier. Aboutir à une sorte de col avec une butte à main gauche et virer à droite. Obliquer ensuite à gauche en descente. Ensuite, ne pas gagner le chemin que l'on voit sur la gauche mais repiquer à droite au milieu des rochers. Descendre et, à une fourche, prendre à gauche en remontant. Après un gros bloc de rocher (clôture), virer à droite, descendre et trouver un panneau d'information sur les gravures médiévales dans les forêts de la région. Traverser le chemin et poursuivre en face dans un sentier qui monte. Contourner un bloc de rocher par la gauche, repiquer à droite au milieu des rochers, descendre et aboutir à un carrefour de sentiers dans un bois clairsemé (conséquence d'un récent incendie de forêt).

(16) Prendre à gauche et monter vers des rochers. Cheminer ensuite sur le dessus de rochers, en gardant une orientation à l'Est. De place en place, il faut effectuer des sauts d'un rocher à l'autre : en cas d'appréhension, ne pas hésiter à contourner la difficulté (en général par la gauche). Descendre et aboutir à un abri sous rocher avec cheminée (noter là encore un calice gravé sur la roche). Virer alors à droite à angle aigu. A une fourche, prendre à gauche un sentier sablonneux. Un panneau indique que, pour cause d'érosion, le chemin a été modifié : virer à droite et, à un croisement en T, virer à gauche. Bien suivre le balisage Rouge. Après avoir emprunté des marches de bois, passer sous un rocher. Effectuer ensuite un facile pas de varappe pour regagner le dessus de rochers sur lesquels, là encore, il faut effectuer quelques sauts. Descendre ensuite vers une zone désolée (incendie récent) et longer cette zone à main gauche. Traverser un chemin plus large et poursuivre au Nord puis au Nord-Ouest.

(1) Tourner à gauche dans le Chemin de la Mée et rejoindre très rapidement le parking (D/A).

Informations pratiques

Équipement et conditions :

- La randonnée emprunte des chemins ou des sentiers mais, très souvent, se situe à même le rocher. Il est alors indispensable d'avoir des chaussures de randonnée, basses de préférence (des chaussures hautes feront tout de même l'affaire), ou des chaussures de sport avec une bonne adhérence.
- Sans présenter de difficulté technique majeure, cette randonnée comporte bon nombre de pas de varappe facile, beaucoup de passages où il faut se faufiler entre les rochers et plusieurs où il faut sauter d'un rocher à l'autre. Un bon sens de l'équilibre est donc requis. Les randonneurs qui emploient des bâtons de marche sont informés que, dans les cas évoqués ci-dessus, ces bâtons peuvent se révéler fort encombrants.
- **Ne pas entreprendre cette randonnée par temps humide** car les rochers sont alors trop glissants.
- Randonnée longue, sans point d'eau : prévoir les réserves en conséquence.
- Carte au 1/25000 indispensable, boussole utile. Malgré la densité du balisage et son entretien (merci aux baliseurs !), il est recommandé d'être attentif pour ne pas perdre l'itinéraire. Un bon sens de l'orientation est requis. Si l'on ne trouve pas de balise depuis un certain temps, ne pas hésiter à revenir sur ses pas jusqu'à retrouver à nouveau le balisage.

Autres possibilités de point de départ :

- Quand on vient de Milly-la-Forêt, par la D16, le premier parking que l'on rencontre est celui dit "du cimetière". A l'extrémité Est de ce parking, prendre le Chemin de la Plaine de Jean des Vignes au Nord-Nord-Est et entamer le circuit au point (3).
- Au parking de la Croix Saint-Jérôme (non signalé sur la carte), prendre le Chemin de la Vallée Close et trouver le circuit au point (6).
- Du parking en bordure de la D64, à proximité de l'autoroute A6, prendre au Nord-Ouest le Chemin de la Sambine. Au croisement en T avec le Chemin de Melun au Vaudoué, prendre à gauche et trouver le circuit entre les points (14) et (15). Compter approximativement 3/4h de plus pour la liaison aller-retour.

Variantes :

Court-circuit de la boucle du Rocher Cailleau (si l'on est fatigué en fin de randonnée ou si l'on n'aime pas les sauts d'un rocher à l'autre) - Au point (16), tourner à droite (Ouest) et retrouver rapidement le chemin de retour vers le point de départ.

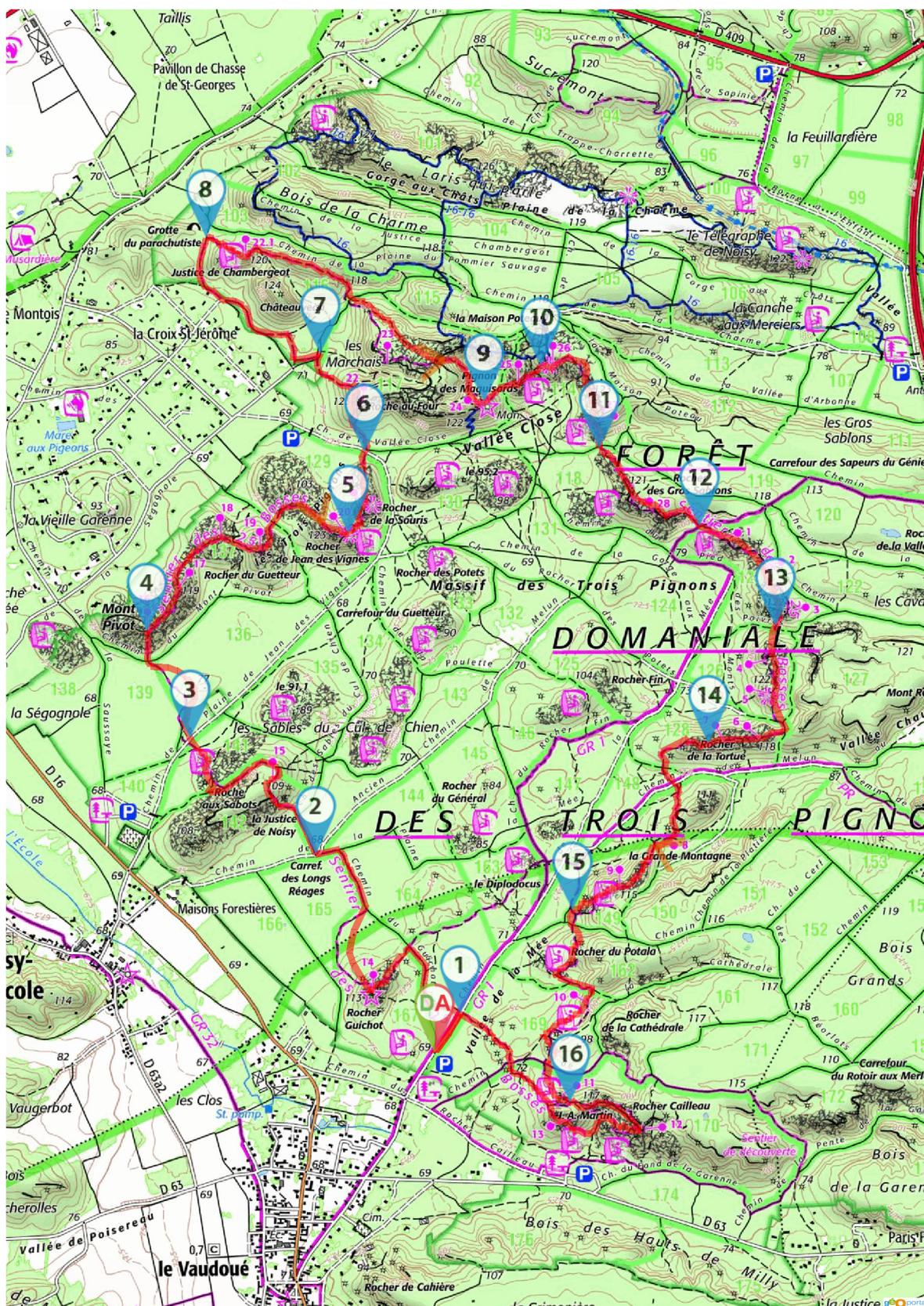
Demi-boucle Ouest - Suivre l'itinéraire jusqu'au Pignon des Maquisards (9) et effectuer la descente. En bas, prendre à droite une sente qui ramène au Chemin de la Vallée Close. Prendre ensuite Sud-Est le Chemin du Pied des Monts. Virer ensuite à droite dans le Chemin de la Mée et garder une orientation Sud-Ouest jusqu'au point de départ. Compter environ 3h30 de marche pour le tout.

Randonnée effectuée 10 fois par l'auteur, en entier ou en demi-boucle, la première le 17 juin 2001, la dernière le 21 juin 2015.

A proximité

- Paysages variés : forêt d'essences diverses, chaos rocheux, platières, etc.
 - Nombreux points de vue.
 - Pignon des Maquisards (9) : [monument en hommage au réseau "Publican"](#).
- Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-circuit-des-25-bosses/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2022 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

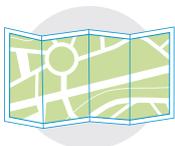
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.